

email du 9 janvier dernier. La Vice-Présidente Exécutive Madame Vestager ne pouvant hélas pas répondre personnellement, vous trouverez ci-dessous la réponse de la Commission aux points importants que vous soulevez dans votre lettre.

En ce qui concerne la question de champions européens, que vous soulevez dans vos deux premiers paragraphes, nous partageons votre vision. Et, au cours des précédentes années la Commission a autorisé un large nombre de fusions et acquisitions émissives, permettant ainsi par là-même à se développer et à innover. Peugeot/Opel ou encore ABInBev/SABMiller en sont quelques exemples.

En ce qui concerne le soutien que vous apportez à la nécessaire collaboration entre les différents acteurs économiques dans des secteurs clés, cela est déjà le cas aujourd'hui, de nombreuses entreprises collaborent afin d'entreprendre des projets pan-européens dans tous les segments de la chaîne de valeur des batteries, faisant ici référence au projet important annoncé en décembre 2019.

En ce qui concerne le point de lire dans la lettre de mission adressée à Madame Vestager par la Présidente de la Commission Madame Ursula von der Leyen chargée d'améliorer la façon dont la Commission fait face aux effets de distorsion des participations publiques étrangères sur le marché intérieur de l'UE. Il s'agit d'un sujet dont vous entendrez encore parler à l'avenir.

En ce qui concerne le "Buy European Act" auquel vous faites également référence, il s'agit d'une idée avancée par le Président Emmanuel Macron qui sera discutée. Une notion cruciale à cet égard est bien-sûr celle de la réciprocité. La réciprocité dans le cadre de nos négociations des accords/traités de libre-échange et d'investissement dans lesquelles l'UE est engagée est essentielle pour les investisseurs européens et l'assurance de règles du jeu équitables.

Je tiens à vous remercier de l'intérêt que vous portez au travail de Madame Vestager et vous prions de croire, Monsieur le Président,

Mme
Exécutive Margrethe Vestager